

que de Lourdes, ce nom nouveau d'une chose très ancienne commençait à se répandre avec grande faveur parmi les âmes dévotes envers l'Eucharistie, qui ont le besoin de ne jamais séparer le Fils de la Mère, dans leur religion comme dans leur cœur. Il lui manquait, pour prendre son essor au delà des limites diocésaines et pour se répandre librement dans l'univers catholique, la bénédiction du Pasteur de l'Eglise universelle.

Il vient de la recevoir : authentique, ainsi qu'en fait foi le Rescrit suivant, tout entier de la main de Sa Sainteté Pie X :

*sanctis qui exstant. Haec sacramenta
publice adorationi exposte veritate
hanc jaculatoriam : Domina expro Sancti
sacramenti ora pro nobis " Indulgentiam
percentorum dierum concedimus.
Die 30 mensis Decembris An. 1905*

Sign. P. P. X

" A tous ceux qui, devant le Très Saint Sacrement
" exposé, réciteront l'oraison jaculatoire suivante,
" nous accordons une indulgence de 300 jours : " No-
" tre-Dame du Très Saint Sacrement, priez pour nous."

Le 30 Décembre 1905.

PIE X, PAPE.

Les circonstances qui accompagnèrent la rédaction et la concession par le Saint Père de ce précieux Rescrit ont quelque chose de gracieux et de touchant comme une page de légende, quelque chose aussi de spontané et de décisif comme un *motu proprio*.

Un archevêque du Canada, dont la piété envers l'Eucharistie n'a d'égale que sa bienveillance, Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, séjournant dernièrement à